

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce LTB40497 concernant la société ES.elecpro parue le 09/08/2025 dans La république du Centre, il fallait lire :

Par décision du 05/02/2025 ; la clôture de la liquidation amiable à compter du 05/02/2025. en lieu et place de Par décision du 04/08/2024 ; la clôture de la liquidation amiable à compter du 30/09/2024..

Le reste est sans changement.